

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-18301 / 100959
VALCREME SA, 3960 Sierre
traitement et conditionnement des fromages: cave, préemballage, logistique.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
21 H, 6 F
01.05.2011–30.04.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 11-18280 / 101039
G. et F. Chatelain SA, 2301 La Chaux-de-Fonds
Usinage, CNC, Terminaison TGS
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
7 H
01.05.2011–30.04.2014 (Nouveau permis)
- 11-18304 / 100294
Maillefer Instruments Manufacturing Sàrl, 1338 Ballaigues
ateliers de production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
260 H, 75 F
17.07.2011–30.06.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 11-18307 / 100163
GEBERIT FABRICATION SA, 1762 Givisiez
Usine de fabrication de tubes en métal-plastique, emballage et réticulation.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
48 H
01.05.2011–30.04.2014 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-18313 / 112388
Nestlé Business Service SA, 1030 Bussigny-Lausanne
service informatique et technique: ITSM, ISS, DS, LGO.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
18 H
01.04.2011–31.03.2014 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 11-18291 / 100576
Morandi frères, Société anonyme, 1041 Peyres-Possens
Intervention de dépannage lors de problèmes techniques:
pour les fours de séchage et de cuisson de leurs clients.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.07.2011–30.06.2014 (Renouvellement)
- 11-18293 / 100347
Morandi frères, Société anonyme, 1562 Corcelles-près-Payerne
Intervention de dépannage lors de problèmes techniques:
pour les fours de séchage et de cuisson de leurs clients.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.07.2011–30.06.2014 (Renouvellement)
- 11-18311 / 111019
Nestlé Operational Services Worldwide SA, 1030 Bussigny-Lausanne
service informatique et technique (techniciens ISIT): interventions lors de
problèmes techniques sur les réseaux et applications IT du groupe Nestlé.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
34 H
01.04.2011–31.03.2014 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 11-18281 / 101039
G. et F. Chatelain SA, 2301 La Chaux-de-Fonds
Usinage, Céramique, Tonnelage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H
01.05.2011–30.04.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 11-18156 / 102017
HSBC Republic Bank (Suisse) S.A., 1200 Genève
centre informatique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
12 H
01.03.2011–28.02.2014 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

– 11-18306 / 100294

Maillefer Instruments Manufacturing Sàrl, 1338 Ballaigues
ateliers de production

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques

270 H, 85 F

17.07.2011–30.06.2014 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

19 avril 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail